

À l'ouverture de la séance du 14 Mars 2024, 35 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 27 membres présents, 8 procurations).

## 1. Affaires générales et statutaires

### 1.1 Élection du Vice-Président en charge du Conseil d'administration

Monsieur Philippe LERICHE est élu Vice-président en charge du Conseil d'administration, du développement durable et de la responsabilité sociale.

Cette élection est acquise, à la suite d'un vote à bulletin secret, avec 25 voix pour, 9 voix contre et 1 abstention.

Le vote a été réalisé à bulletin secret.

### 1.2 Élection des autres Vice-Présidents.es

A l'issue du scrutin, les résultats sont les suivants :

Stéphane AMIARD	Vice-président Patrimoine	Elu à la majorité avec 25 voix pour, 9 voix contre et 1 abstention
David BIGAUD	Vice-président Valorisation, Innovation et Partenariats	Elu à la majorité avec 25 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions
Laurent BORDET	Vice-président Vie étudiante et des campus	Elu à la majorité avec 24 voix pour, 10 voix contre et 2 abstentions
Lydie BOUVIER	Vice-présidente Formation professionnelle et développement de l'alternance	Elue à la majorité avec 24 voix pour, 9 voix contre et 2 abstentions
Éric DELABAERE	Vice-président Politique ressources humaines et dialogue social	Elu à la majorité avec 24 voix pour, 8 voix contre et 3 abstentions
Matthieu EVEILLARD	Vice-président Accompagnement et Transformation pédagogiques	Elu à la majorité avec 25 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions
Thierry OGER	Vice-président Numérique	Elu à la majorité avec 25 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions
Catherine PASSIRANI	Vice-présidente International et Egalité	Elue à la majorité avec 25 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions

Le vote a été réalisé à bulletin secret.

### **1.3 Élection d'un.e représentant.e titulaire du personnel BIATSS au conseil des directeurs.rices de composantes de l'Université d'Angers (Conseil de gouvernance)**

A l'issue du premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

**3 voix pour Joël BASSET**  
**3 voix pour Corinne LEFRANÇOIS**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés par le collège du personnel BIATSS, un deuxième tour est effectué.

A l'issue du second tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

**3 voix pour Joël BASSET**  
**3 voix pour Corinne LEFRANÇOIS**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés par le collège du personnel BIATSS, le vote sera de nouveau effectué lors d'une prochaine séance.

Les votes ont été réalisés à bulletin secret.

### **1.4 Délégation de compétences du CA à la Présidente – vote**

La délégation de compétences du CA à la Présidente est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 35 voix pour.

### **1.5 Ordre de mission permanent de la Présidente- vote**

L'ordre de mission permanent de la Présidente du 14 mars 2024 au 31 décembre 2024 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 35 voix pour.

## **2. Prospective et moyens**

### **2.1 Approbation du Compte Financier 2023, Etablissement principal**

#### **➤ Affectation de résultat**

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 2 040 ETPT, dont 1 483 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 557 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 191 547 725 € d'autorisations d'engagement dont :

152 434 387 € personnel  
28 824 189 € fonctionnement  
10 289 149 € investissement

- 196 346 349 € de crédits de paiement dont :

152 434 387 € personnel  
27 869 455 € fonctionnement  
16 042 507 € investissement

- 189 035 664 € de recettes
- - 7 310 685 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- -6 942 869 € de variation de trésorerie
- -4 619 952 € de résultat patrimonial
- -1 431 996 € de capacité d'autofinancement
- -7 519 961 € de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de - 4 619 951,97 € en réserves.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Cette décision est approuvée avec 23 voix pour, 5 voix contre et 7 abstentions

## **2.2 Approbation du Compte Financier 2023, Fondation**

### **➤ Affectation de résultat**

Vu les articles 202 et 210 a 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 35 100 € d'autorisations d'engagement dont :

35 100 € fonctionnement

- 34 196 € de crédits de paiement dont :  
34 196 € fonctionnement
- 106 943 € de recettes
- 72 748 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

- 72 748 € de variation de trésorerie
- 15 458 € de résultat patrimonial
- 94 530 € de capacité d'autofinancement
- 94 530 € de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration approuve l'affectation du résultat à hauteur de 15 457,90 € en report à nouveau.

Le tableau des autorisations budgétaires, le compte de résultat et la délibération du conseil de gestion de la fondation sont joints à la présente délibération.

Cette décision est approuvée avec 25 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions

### 2.3 Contrôle interne :

#### ➤ Plan d'action 2024

Le Plan d'Action 2024 est approuvé

Cette décision est adoptée à la majorité avec 29 voix pour et 1 abstention

## 3. Ressources Humaines

### 3.1 Approbation du Rapport Social Unique 2022 - vote

Le Rapport Social Unique est approuvé

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions

Fait à Angers, le 14 mars 2024

*Pour la Présidente et par délégation,  
Le directeur général des services*

**Didier BOUQUET**

*Signé le 19 mars 2024*